



CONSEIL MUNICIPAL

**Séance ordinaire qui se tiendra
Le Jeudi 28 mai 2026 à 20H00**

en Mairie (entrée porte située côté Eglise)

ORDRE DU JOUR

- ♦ Désignation des secrétaires de séance
- ♦ Adoption du compte rendu de la séance précédente

Finances et budgets locaux

- Approbation du Compte Financier Unique 2025 – Budget commune
- Affectation du résultat de l'exercice 2025
- Dépenses au compte 623 – Publicité, publications et relations publiques

Ressources humaines

- Modification du RIFSEEP

Institutions et vie politique

- Désignation des représentants de la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de Saint-Martin-d'Abbat
- Désignation du référent déontologue des élus locaux
- Désignation des référents risques
- Désignation d'un titulaire et d'un suppléant au sein des commissions thématiques communautaires

Gestion du domaine public

- Approbation de l'avenant n°2 à la convention relative à la mise à disposition des personnels et des biens détenus par la commune de Saint-Martin-d'Abbat au profit du service départemental d'incendie et de secours du Loiret

- ♦ Informations et questions diverses

Saint-Martin d'Abbat, le 19 mai 2026



Le Maire,

Thierry DELAS